
Avis de constitution

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION : **LE CŒUR BIO**

FORME : Société à responsabilité limitée

SIEGE SOCIAL : Zone Millet - Chemin de l'Industrie - 31 390 CARBONNE

OBJET : vente de tous produits d'alimentation biologique, épicerie, fruits et légumes, pain, produits frais, de cosmétiques et de produits d'entretien biologique et écologique

DUREE : 99 ans

CAPITAL : 1 000 euros

GERANCE : Rose DREEZEN MASSIN demeurant 3 Bis Rue de l'Industrie - 31 410

LAVERNOSE LACASSE

IMMATRICULATION : au RCS de TOULOUSE

Pour avis,
